

## NOTE DE LA REDACTION

La campagne agricole pour l'année 1948-1949 paraissait mal engagée dès le début. Les pluies n'étaient survenues qu'en fin décembre et ne s'étaient pas renouvelées durant de longues semaines (1). Il a fallu attendre avril pour dire que la récolte n'était pas perdue. A très peu près, elle avait failli l'être. La précarité de la production du Maroc en céréales et en légumineuses apparaît ainsi une nouvelle fois. On pourrait dire une fois de trop. Le cycle utile de production, contenu ici dans ses limites étroites de cent quatre-vingts jours environ, implique le recours aux moyens mécaniques puissants, alors que ceux-ci sont insuffisants en nombre. A défaut, il conviendrait de permettre à tous ceux qui travaillent la terre de la préparer dès l'été, au moins par traction animale, de l'ouvrir aux semences les premières pluies venues, et d'obtenir les engins modernes nécessaires à la moisson rapide, sûre et aussi peu onéreuse que possible des récoltes. Un plus grand nombre de machines assez simples pourraient en effet suffire à l'obtention de ces résultats.

Encore une fois, la récolte agricole risque d'être insuffisante.

\*\*

La production du Protectorat, dans ses autres aspects, est beaucoup plus satisfaisante.

La production minière marque de nouveaux progrès (2) de même que celle de l'énergie électrique (3). Le bilan charbonnier se présente aussi favorablement, en ce début d'année, avec la confirmation qu'apporte l'accroissement du rendement net de l'ouvrier du fond (4). On notera la solidité que trouve la construction dans la production locale affirmée du ciment et dans les apports extérieurs en ciment, bois et fer (5), encore que les premiers renseignements statistiques fournis pour l'année ne permettent guère de juger encore. Les indications données sur le mouvement de la construction sont d'ailleurs très favorables (6).

L'examen des statistiques diverses concernant les transports confirme l'impression rassurante qui se dégage des chiffres évoqués. On notera particulièrement le lent et sûr accroissement du nombre des wagons chargés de janvier à mars (7) et celui, peut-être plus marqué encore,

(1) Conditions naturelles — Pluviométrie p. 208.  
(2) Production des mines pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 1949 ; Tableau, p. 212.  
(3) Production d'énergie électrique, p. 213.  
(4) Bilan charbonnier, p. 213.  
(5) Situation des matériaux de construction, p. 214.  
(6) Mouvement de la construction, p. 214.  
(7) Transports ferroviaires, p. 224.

du nombre des bateaux escalant dans les ports du Maroc et du tonnage des marchandises manipulées (8).

\*\*

La situation financière du pays ne donne pas lieu à inquiétude ; on a dit déjà comment l'équilibre du budget avait été assuré (9). Les recettes douanières constatées durant les trois premiers mois de l'année peuvent être tenues pour satisfaisantes. Il en va de même pour les impôts indirects (10). On sait que ce sont là les seuls droits qui se répartissent d'une manière à peu près uniforme au long de l'année et dont il est possible de faire état dès la fin d'un trimestre. La circulation fiduciaire ne témoigne pas d'une augmentation notable par rapport à 1948. Les dépôts en banques, le volume des bons du Trésor marquent une régression sur les derniers chiffres connus pour 1948 et, en tout cas, un arrêt relatif dans la progression précédemment enregistrée d'année en année (11).

\*\*

On pourrait presque dire qu'une impression de stabilité, non encore affirmée, se dégage de ces données statistiques, en même temps que de vigueur du pays. Il n'y a pas eu, ces mois derniers, de relèvement de salaires et si les prix ont encore varié, à s'en tenir aux tableaux des prix de gros, les mouvements, encore trop souvent notables, n'ont eu ni un caractère généralisé, ni des amplitudes considérables (12). Des baisses ont même pu être enregistrées sur l'orge, le maïs, l'avoine, les légumineuses, les porcs. C'est là un fait nouveau.

\*\*

La presse quotidienne a su dire à quel point le Maroc affirmait sa vitalité en maints domaines en ce début de 1949. Les réunions de caractère économique, particulièrement agricole (journées des agriculteurs du Maroc, congrès des ingénieurs agronomes) ou technique (le congrès de la route à Marrakech en mars et celui du bâtiment en avril) se sont accordées avec les manifestations trop modestes destinées à célébrer le vingtenaire du Bureau minier ou B.R.P.M. et de la Chérifienne des pétroles. La vie sociale s'est manifestée par des gestes sportifs.

(8) Transports maritimes, p. 225.  
(9) V. B.E.S. n° 40.  
(10) Recettes effectuées par l'administration des douanes et impôts indirects, p. 229.  
(11) Tableau sur les disponibilités monétaires, p. 230 et B.E.S. n° 40, p. 170.  
(12) Cf. D. Les prix, pp. 222 et 223.

Enfin, la sollicitude du Gouvernement français s'est affirmée par des déplacements au Maroc d'une fréquence jusqu'alors inconnue de plusieurs de ses membres.

\*\*

Il serait agréable de terminer ainsi ce liminaire de l'un de nos bulletins. La réalité et notre souci d'informations objectives nous commandent de révéler les points noirs de la vie économique du pays.

En premier lieu, le problème du financement n'est pas résolu. L'aide apportée par la France par l'entremise du plan Marshall ne constitue qu'une solution de fortune, éphémère et fragile, heureuse en soi sans doute, mais qui risque de demeurer sans lendemain. Une fois encore, nous dirons que le remède salutaire et définitif réside ici, en ce pays même et ses moyens propres.

Le déficit de la balance commerciale, de nouveau révélé, pose des questions graves et mêmes vitales. Ce déficit atteint pour les trois premiers mois de l'année la moitié de celui de 1948 (13). On ne saurait le résorber sans une orientation nouvelle, à définir ou à trouver, de l'économie marocaine. C'est sans doute ce facteur qui conduit à l'amoindrissement du compte d'opérations réduit de 15 milliards en 1947 à 11 à fin mars. Et ce n'est pas l'évolution défavorable de ce compte qui doit inquiéter le plus : il ne s'agit, en effet, que d'un compte en francs...

Dernièrement, la prolifération des entreprises de toute sorte, qui continue (14), ne peut masquer l'augmentation peut-être salutaire du nombre des faillites et des liquidations judiciaires (15). Six liquidations dans les trois premiers mois contre sept pour l'année 1948, et 61 faillites en ce nouveau trimestre contre 33 en 1948, 68 en 1938 sur 12 mois ! Il y a là, pour beaucoup, matière à réflexion.

(13) Note sur le déficit de la balance commerciale, p. 221.

(14) Inscriptions au registre du commerce, tableau, p. 216.

(15) Faillites, liquidations judiciaires et protêts, p. 216.